

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT
CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. ALQUIER Jérémy et après convocations régulièrement faites à domicile le 26 mai 2026

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Jérémy ALQUIER - Françoise CANOVAS - Cédric CARME - Julie DURAND - Christian SEGUIER - Delphine BERNARD- Nicole GIMENO - Jérôme CROS - Mélanie RUZAFI - Anthony DURAND - Catherine DUFOUR - Alain VIDAL - Nicole SUC - Xavier MAFFRE - Tatiana CORREIA DE JESUS - Luc CABROL

Ont donné pouvoir : Hugo MUSSET à Julie DURAND
Claude FABRE à Christian SEGUIER
Martine BETEILLE à Françoise CANOVAS

Secrétaire de séance : Mélanie RUZAFI

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Suite à l'organisation de la soirée du Festival Fanfares sans Frontières prévue sur la commune de St Amans Soult le 9 juillet 2026, l'association Mazafolies sollicite l'obtention d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2400 €

- 1200 € pour le Groupe Souvenir Kiev-Ukraine
- 1200 € pour le Groupe Basque Erro Bat

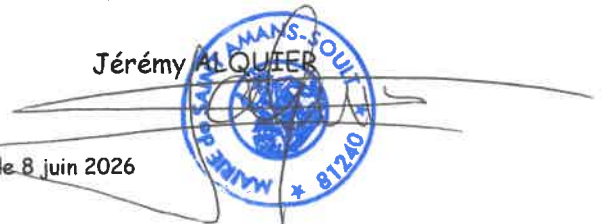
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
De voter cette subvention exceptionnelle pour permettre la prise en charge de cette manifestation.

Le secrétaire de séance : Mélanie RUZAFI



Le Maire

Jérémy ALQUIER



Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 5 juin 2026
Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture et publication le 8 juin 2026